

Décès:

- le 25 mars Monsieur Jacky RICCI, Les Vignes du Grand Chemin.
- le 3 avril Monsieur Michel MENORET, Le Verdet



CHARENTILLY - NOTRE PASSE VOUS INTERESSE

Ils étaient une centaine vendredi 5 mars à 20 heures dans la salle Madeleine Guillemot de Charentilly. Une centaine de personnes de tous âges qui, à l'invitation de la C.L.E., venait se plonger dans l'histoire du village.



ASSOCIATION CANTINE

Les buts de l'association:

- Fournir les repas des enfants et personnels de l'école de CHARENTILLY
- Cuisine faite sur place par un cuisinier avec une majorité de produits frais

- Maintenir des prix de repas accessibles à tous, grâce au travail des parents bénévoles qui assurent la gestion.

- Merci à tous ces bénévoles qui s'investissent pour les enfants.

Suite de cet article le site de la commune. www.charentilly.com / [Associations](#)

AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

Conservation cadastrale

Le service du Cadastre effectuera des opérations de mise à jour du plan sur la commune de Charentilly.

Mr SAGETTE Patrick, Géomètre du cadastre, réalisera ces travaux dans la période du 22/03 au 30/04/2010. Dans ce cadre, je vous saurais gré de bien vouloir lui permettre d'accéder à votre propriété durant cette période. Sauf situation particulière, votre présence n'est pas indispensable.



INFORMATION

sur les Energies Renouvelables

Salle Maurice Pilorge Samedi 24 Avril de 9h30 à 13h

-Chauffage & rafraîchissement - Production d'eau chaude sanitaire - Production d'électricité.

Bibliothèque & Vidéotheque de CHARENTILLY

Maintenant située dans l'aile droite de la salle polyvalente
(au 1er étage)

Le déménagement a eu lieu, et les bénévoles de la bibliothèque seront heureux de vous y accueillir.

- Le Mercredi et le Samedi de 10h30 à 12h.



La bibliothèque en chiffres:

4500 livres propriété de la bibliothèque
600 Livres d'échange de la bibliothèque départementale (qui sont échangés en partie tous les 3 mois)
Une vidéotheque et DVDthèque de plus de 1000 titres
Un abonnement annuel de 7€ pour les adultes et 5.50€ pour les enfants.
(Gratuit pour les enfants scolarisés à Charentilly)
Elle est gérée par l'association du comité des fêtes de Charentilly.

- La municipalité tient spécialement à remercier les bénévoles qui ont passé beaucoup de temps pour l'aménagement des locaux.
Mesdames PIOFFET, BOSSARD, MONTIGNY, RENARD.
Messieurs BESNIER, BOSSARD, MONTIGNY, CHAMEROIS.



INSCRIPTIONS A L'ECOLE.

Si vous venez d'emménager à Charentilly, et/ou si votre enfant n'est pas encore inscrit à l'école pour l'année scolaire 2010/2011; ou si il est né en 2007, vous pourrez procéder à son inscription auprès de la Directrice de l'école,

- LE LUNDI 26 AVRIL de 13H30 à 17h30. - LE LUNDI 3 MAI DE 13H30 à 17H30. - LE MARDI 4 MAI de 16H30 à 17H30

- le livret de famille,
 - un certificat médical d'aptitude, et un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication,
 - le certificat d'inscription délivré par la Mairie,
 - un certificat de radiation et le livret scolaire (en cas de changement d'école).
- Nous vous rappelons que l'inscription à l'école implique l'engagement pour la famille d'une fréquentation scolaire régulière.
Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'école en téléphonant au 02.47.56.70.48.

Charentilly



L'Echo du Village

Avril 2010

INFOS PRATIQUES

La Mairie

1 place Andrée Cousin
37390 Charentilly



Tel : 02 47 56 65 46 - Fax : 02 47 56 53 56

Email : mairie@charentilly.com

Site Internet: www.charentilly.com

Mr le Maire et ses Adjointes reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Jeudi -Vendredi : de 8h00 à 12h00
Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

**Extraits de quelques décisions
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 15 Mars 2010



Avenant au contrat SAFEGE, station d'épuration :

Le 24 avril 2007, il a été confié au Cabinet SAFEGE, une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la station d'épuration actuelle. Le maître d'ouvrage avait fixé une enveloppe prévisionnelle de travaux de 450 000 € HT et retenu une rémunération forfaitaire de 33 750 € HT pour la mission de SAFEGE. Par délibération du 21 septembre 2009, le Conseil municipal avait donné son accord pour :

- a) la construction d'une nouvelle station d'épuration, filière boues de 1 500 équivalents en contre bas de l'actuelle,
- b) la confirmation de la mission A.M.O. au Cabinet SAFEGE.

Il s'avère après étude que les travaux de mise à niveau de la station nécessitent des techniques d'épuration plus coûteuses (boues activées) que celles projetées initialement. Les techniques d'épuration n'ont pu être validées qu'à la suite des études de filières et de la définition des niveaux de rejets et après instruction par le service de la Police de l'Eau. Le montant de la plus-value demandé par SAFEGE est de 16 250 € HT. Le Conseil municipal approuve l'avenant validant la plus value à accorder à SAFEGE :

Budget principal :

Les budgets boulangerie – assainissement eaux usées et le budget principal ont été étudiés en Commission des finances le mardi 2 mars.

1) Le compte de gestion 2009 du comptable du trésor et le compte administratif 2009 du maire sont présentés, puis approuvés :

- Dépenses de fonctionnement de l'exercice	477 066 €
- Recettes	601 532 €
- Résultat de l'exercice	+ 124 465 €
- Excédent de fonctionnement reporté de l'exercice 2008	57 020 €
- Excédent global de fonctionnement cumulé de l'exercice	181 486 €

- Dépenses d'investissement de l'exercice	137 125 €
- Recettes d'investissement de l'exercice	156 216 €
- Résultat de l'exercice	+ 19 090 €
- Excédent d'investissement reporté de l'exercice 2008	55 564 €
- Excédent global d'investissement annulé de l'exercice	74 655 €

2) Affectation des résultats 2009.

Considérant que recettes et dépenses sont correctement justifiées, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter au budget 2010 les résultats comme suit :

- A titre obligatoire pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement	95 566 €
- Affectation en section d'exploitation en excédent reporté	85 919 €
- Affectation en section d'investissement en excédent reporté	74 655 €

3) Les reports et les restes à réaliser de l'exercice 2009 ayant été repris, le Conseil municipal approuve le budget 2010 tel que présenté.

- Dépenses de fonctionnement	716 845 €
- Recettes de fonctionnement	716 845 €
- Dépenses d'investissement	548 744 €
- Recettes d'investissement	548 744 €

Budget assainissement eaux usées :

1) Le compte de gestion 2009 du Comptable du trésor et le compte administratif 2009 du maire sont présentés.

- Dépense d'exploitation de l'exercice	63 423 €
- Recettes d'exploitation de l'exercice	112 504 €
- Résultat de l'exercice	+ 49 080 €
- Excédent d'exploitation reporté de l'exercice 2008	104 654 €
- Excédent global d'exploitation cumulé de l'exercice	153 734 €

2) Affectation des résultats.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter au budget 2010 les résultats comme suit :

- Reprise du résultat d'investissement	15 826 €
- Affectation en section d'exploitation en excédent reporté	153 734 €

3) Les reports et les restes à réaliser de l'exercice 2009 ayant été repris, le Conseil municipal approuve le budget 2010 tel que présenté

- Dépenses d'exploitation	283 591 €
- Recettes d'exploitation	283 591 €
- Dépenses d'investissement	102 610 €
- Recettes d'investissement	102 610 €

4) Prise en charge par le Budget Assainissement Eaux Usées de certains frais d'exploitation supportés par le Budget Principal 2010.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise la prise en charge sur le Budget Principal, des dépenses à caractère général et celles des charges de personnel affectées au Budget Assainissement Eaux Usées.

Budget boulangerie :

1) Le compte de gestion 2009 du Comptable du trésor et le compte administratif 2009 du maire sont présentés et approuvés.

- Dépenses d'exploitation de l'exercice	3 036 €
- Recette d'exploitation de l'exercice	3 485 €
- Excédent d'exploitation reporté de l'exercice 2008	449 €
- Excédent global d'exploitation cumulé de l'exercice	762 €

- Dépenses d'investissement de l'exercice	1 484 €
- Résultat de l'exercice	- 1 494 €
- Excédent d'investissement reporté de l'exercice 2008	980 €
- Déficit d'investissement de l'exercice.	540 €

2) Affectation des résultats :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter au budget 2010 les résultats comme suit :

- Reprise du résultat d'investissement	504 €
- A titre obligatoire pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement	504 €
- Affectation en section d'exploitation en excédent reporté	258 €

3) Les reports et les restes à réaliser de l'exercice 2009 ayant été repris, le Conseil municipal approuve le budget 2010 tel que présenté.

- Dépenses d'exploitation	4 756,00 €
- Recettes d'exploitation	4 756,00 €
- Dépenses d'investissement	2 053,53 €
- Recettes d'investissement	2 053,53 €

Transfert de charges, Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles.

Le reversement de la taxe professionnelle 2010 pour notre commune est de 68 477,89 €, compte-tenu de notre participation à l'opération de restructuration de l'artisanat et du commerce ORAC qui est de 542 €.

Comptes-rendus des Commissions municipales.

Commission voirie – réseaux et commission environnement – cadre de vie du 25 février :

Réunies à la même heure et sur le même ordre du jour, les deux commissions ont débattu notamment sur les travaux à envisager dans le cadre de la réfection de la rue de l'Espérance, des plantations à réaliser, du fleurissement du village...

Commission urbanisme du 27 février :

Dans le cadre du PLU, certains lieux de la commune ont été visités.

Commission bâtiments du 1er mars :

Les principaux sujets de débat ont porté sur :

- le remplacement des chaises de la salle Madeleine Guillemot,
- le remplacement du panneau d'affichage à l'extérieur de la mairie,
- les travaux d'installation de la bibliothèque dans ses nouveaux locaux,
- le remplacement du paratonnerre de l'église.

Comptes-rendus des EPCL

Conseil communautaire du 8 mars :

L'approbation des comptes 2009 de gestion du Comptable du trésor et administratif du Président ont été adoptés ainsi que le budget 2010 et l'état des subventions allouées. Ont suivi d'autres questions inscrites à l'ordre du jour notamment les votes des budgets économiques - déchets ménagers.

Commission Culture - Loisirs :

Parmi les sujets abordés : les centres de loisirs sur la CCGC, le voyage en Pologne.

Syndicat de Gendarmerie du 23 février :

Les comptes de gestion et administratif 2009 ainsi que le budget 2010 ont été votés.

Compte-rendu du Conseil d'école du 26 février :

Une classe de mer est prévue en mai sur la commune de Piriac.

Questions diverses.

Coupures EDF :

M. le Maire retrace les coupures d'électricité survenues lors de la tempête des 27 et 28 février qui ont privé d'énergie pendant plusieurs jours d'une part le lieu-dit des Mauriceries et d'autre part pendant 6 jours le lieu-dit de La Touche ainsi que le suivi qui en a été fait avec ERDF. Il appelle le Conseil municipal à envisager la création d'un bureau de crise en cas de lourdes intempéries.

Parking école, aménagement rue des Mailleries pour partie, choix du maître d'œuvre.

Le 16 février 2010, une commande d'un montant de 4 487 € TTC a été signée au bénéfice du Cabinet 3ème Nature Aménagement urbain et paysager de Fondettes.

Lors de la séance de présentation de l'histoire de Charentilly exposée le 5 mars, salle Madeleine Guillemot par Messieurs Chamerois, Baraton et Mans, cent personnes ont particulièrement apprécié les orateurs et les documents présentés. Que les intervenants et la CLE en soient remerciés.

Prochaine réunion du Conseil municipal
le 19 Avril 2010 à 20 heures 30, salle de la mairie.



(Le Procès Verbal officiel est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site Internet de la commune)

www.charentilly.com rubrique PV Conseils